

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **88 (1937)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.09.2022**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Camions à bois.* Le Conseil d'Etat a pris, le 7 avril 1937, un arrêté réduisant de 50 %, pendant cinq ans, la taxe des camions automobiles marchant au bois ou au gaz de bois.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

**Annales de l'Ecole nationale des eaux et forêts et de la Station de recherches et expériences forestières de Nancy.** Tome V, fasc. 3; 111 p. avec 1 planche hors texte et 14 figures dans le texte. — Editeur : Berger-Levrault, à Nancy. — 1935 (paru en 1937).

De ce fascicule des *Annales* de l'Ecole forestière de Nancy, nous avons déjà reproduit, au dernier cahier du « Journal », quelques passages et les conclusions d'une étude sur l'« Utilisation en papeterie du bois de 3 conifères américains, cultivés dans l'est de la France ». — Le volume débute par un bel article nécrologique sur le professeur *G. Huffel* (1859—1935), du professeur *H. Vaillant*, illustré d'un fort beau portrait de celui qui, de longues années durant, a représenté brillamment la science forestière française et déployé une magnifique activité littéraire.

Dans une « *Contribution à l'étude des propriétés élastiques des bois* », *M. J. Campredon*, chef du laboratoire d'essais de l'Institut national du bois à Paris, décrit les méthodes d'essais employées au cours des temps pour telle étude. Se basant sur les recherches qu'il a effectuées à Nancy, *M. Campredon* classe les bois, au point de vue élastique, en 3 catégories :

1° Les bois fortement anisotropes : épicea, sapin.

2° Les bois moyennement anisotropes : pin sylvestre, douglas, bouleau.

3° Les bois faiblement anisotropes : frêne, érable, hêtre, chêne.

L'auteur se propose de poursuivre cette étude par des essais sur d'autres essences.

La 3<sup>e</sup> et dernière communication est de *M. L. Lutz*, professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris, sur : *Méthodes permettant de déterminer la résistivité des bois bruts ou immunisés soumis à l'attaque par les champignons lignicoles*. On reste surpris, après avoir lu le titre ci-dessus, que l'auteur n'ait pas cru devoir indiquer les raisons pour lesquelles il estime nécessaire de forger un terme français nouveau, que le dictionnaire Larousse ne mentionne pas. Etait-il bien nécessaire de substituer à « résistance » ce mot de *résistivité* qui, en somme, n'apporte rien de neuf et ne sonne pas plus agréablement à l'oreille ? Faute de toute indication, nous restons sceptique.

Les essais tentés s'appliquent à l'étude des produits capables d'empêcher la production de champignons destructeurs du bois, ou de les faire périr; puis à l'étude de la résistance des bois bruts ou immunisés contre les champignons lignicoles, ou encore à l'examen de la pénétration des substances antiseptiques dans les bois imprégnés. — L'auteur expose une technique qui, à l'en croire, doit diminuer, dans une large mesure, les inconvénients des moyens de lutte appliqués jusque'ici. H. B.

---

**Corrigendum.** Dans l'article de *M. S. Aubert* (cahier n° 3) sur « le Noirmont », il s'est glissé une erreur que nous prions nos abonnés de vouloir bien corriger. A la page 61, 2<sup>me</sup> alinéa, à la 3<sup>me</sup> ligne, lire « argovien », au lieu d'urgonien.